



AVIS

Date : 10 novembre 2022

Objet : Pénurie de n-acétylcystéine (NAC)

Le Centre antipoison du Québec a été informé d'une rupture d'inventaire des fioles de 30 mL de NAC des fournisseurs Sandoz et Hikma. Les fioles de 10 mL de NAC des mêmes fournisseurs sont actuellement disponibles sous allocation. La date de retour approximative est à la mi-décembre 2022 pour le fournisseur Hikma et à la fin janvier 2023 pour Sandoz.

Dans le contexte de cette pénurie et de l'absence d'alternative de traitement lors d'intoxication par l'acétaminophène le Centre antipoison du Québec émet les recommandations suivantes :

1. Considérer faire préparer le sac de NAC sous hotte stérile par la pharmacie de votre établissement, lors des heures ouvrables, afin de pouvoir conserver le sac de NAC pour plus de 24 heures.
2. Si l'infusion de NAC doit être poursuivie pour plus de 21 heures et que le sac de NAC n'a pas été préparé sous hotte stérile, envisagez de préparer un sac de 250 mL (contenant 12 g de NAC)¹ pour tous les patients et de réévaluer l'indication de NAC aux 8 heures.
3. Considérer l'utilisation de fioles expirées de NAC.
4. Envisager de contacter le programme d'accès spécial de Santé Canada pour effectuer l'achat de NAC auprès de fabricants américains pour usage futur.

Pour de plus amples informations contactez le Centre antipoison du Québec à l'adresse suivante :

antidotes.toxicologie.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

En toute collaboration,

L'équipe du Centre antipoison du Québec

¹ Consulter le tableau de perfusion de NAC à l'adresse suivante pour la préparation de sac de 250 mL. « [Nouveau Protocole NAC novembre 2021 \(gouv.qc.ca\)](#) »